



POLICE NATIONALE



## Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 6 juin 2017

---

### Convention de partenariat entre les forces de l'ordre, la justice et le Centre hospitalier universitaire de Toulouse : un premier bilan positif

Le 27 avril 2016, le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse, la justice et les représentants des forces de l'ordre ont signé une convention afin de mieux conjuguer leurs interventions respectives au sein ou non de l'hôpital.

Vendredi 19 mai 2017, l'ensemble des cosignataires se sont réunis à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, siège administratif du CHU afin d'établir, après une première année d'exercice, un premier bilan.

La convention originelle prévoyait :

- la simplification de la prise en charge sanitaire des personnes gardées à vue par les forces de l'ordre ou des policiers blessés dans le cadre de leur mission ;
- la mise en place d'un dispositif de soutien par les forces de l'ordre au profit des équipages du SAMU31 ;
- la mise en place d'un numéro téléphonique dédié afin de faciliter la relation d'urgence entre un responsable hospitalier et un interlocuteur privilégié des forces de l'ordre ;
- l'accompagnement et la facilitation du dépôt de plainte pour un personnel du CHU victime, dans le cadre de ses fonctions, d'un acte de violence ;
- la meilleure coordination des procédures judiciaires,
- la réalisation de consultations ou de diagnostics de sûreté par les référents sûreté de la police nationale ou de la gendarmerie ;
- la verbalisation et l'enlèvement systématique par la police municipale des véhicules stationnés sur des voies prioritaires.

Après un an de relations étroites, l'ensemble des partenaires ont témoigné de l'excellente qualité de leur collaboration.

A la demande de Monsieur le Procureur de la République, Pierre-Yves Couilleau, des circuits courts d'information ont été mis en place ce qui a eu pour effet d'accélérer la réponse pénale. Le CHU a mis en place, de son côté, une politique d'accompagnement personnalisé des agents victimes de faits de violence.

Le Commissaire Cédric Esson, directeur départemental adjoint de la sécurité publique, a précisé que les délais d'attente des policiers lors des gardes de personnes, se sont réduits, même si un effort consenti reste encore à faire.

Le Colonel Michel Coat, Commandant en second la région de gendarmerie Occitanie et le groupement de la Haute-Garonne, a fait un état des lieux positif de cette relation avec l'hôpital. Il a pu souligner l'engagement de la Gendarmerie, en soutien du CHU, et la contribution des référents sûreté aux diagnostics sécuritaires de certains bâtiments du CHU.



POLICE NATIONALE



Les conditions de circulation et de stationnement restent parfois délicates au sein du CHU. Monsieur Pascal Sales, adjoint au Directeur de la police municipale de la ville de Toulouse a pu préciser que de nouvelles mesures, notamment la mise en place d'un numéro de téléphone direct, viendront encore accélérer les procédures d'enlèvement existantes.

Le Professeur Vincent Bounes, chef de service du SAMU 31, a mis en avant une relation opérationnelle SAMU-forces de l'ordre de grande qualité. Des rencontres vont être organisées entre le SAMU et les signataires de la convention afin de mieux apprécier les organisations et les différentes contraintes des uns et des autres. Un interlocuteur privilégié de l'équipe médicale du SAMU 31 sera prochainement désigné et sera en charge de la relation entre les acteurs de la médecine d'urgence et les services de l'Etat.

De son côté, Monsieur Raymond Le Moign, Directeur général du CHU de Toulouse s'est félicité de cette coopération entre la communauté hospitalière et les services de l'Etat et de la métropole. Il a rappelé l'obligation qui incombe désormais à chaque établissement de santé, par instruction ministérielle, de disposer d'un Plan de Sécurisation d'Etablissement (PSE).

Les signataires de la convention d'avril 2016 ont souhaité élargir le partenariat en structurant d'autres domaines de collaboration comme le signalement de la violence envers les enfants et l'amélioration de la prise en charge de la violence faite aux femmes. La promotion d'une culture commune de retour d'expérience sera recherchée, gage d'une meilleure connaissance réciproque de chaque acteur, et d'efficacité pour les actions menées en commun. Une feuille de route précisera les engagements de chaque partenaire pour la période 2017-2018.

### Contact presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**  
Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : [soulie.d@chu-toulouse.fr](mailto:soulie.d@chu-toulouse.fr)